

NAMUR-BRABANT WALLON

L'horeca aussi veut qu'on l'écoute

Les cafetiers, hôteliers et restaurateurs des deux provinces ont aussi un programme de revendications à soumettre au gouvernement.

• Michel MOTTE

Au moment où les gouvernements se mettent en place et que tout le monde y va de ses réflexions et souhaits, le secteur Horeca Namur-Brabant wallon représentant 3 000 établissements recensés (ce qui ne veut pas dire affiliés) avance les siens.

Le nouveau président Pierre Van Espen, de Ciney, professeur au CFPME de Dinant et traiteur qui a succédé au regretté Charles Jeandrain, a exprimé ses griefs, avec un de ses membres, Maxime Baeken, le patron de la Meunerie, à Hastière. Une commune auparavant bénie des dieux en ce qui concerne la gastronomie mais qui a perdu beaucoup de ses jolies maisons. «*Où sont les palaces de Waulsort, les belles maisons, la gastronomie mosane, les grands noms ?*», soupire Maxime Baeken. «*Et les brigades d'antan, les maîtres d'hôtel, les chefs de rang, les voituriers même ? Oui, autrefois, notre province pouvait se targuer d'accueillir de nombreux clients dans cette belle région mosane, à deux pas de la France. Il faut donc qu'avec l'aide des gouvernants, cette région retrouve son aura de jadis.*»

Ou en tout cas qu'on laisse à la profession les moyens de travailler.

M. Van Espen est bien décidé à se faire entendre et à travers lui ses membres. «*On va relancer la machine*, dit-il et montrer à ceux qui



Le nouveau président du secteur Horeca Namur-Brabant wallon Pierre Van Espen (à dr.) et l'un des membres, Maxime Baeken.

BDA - 20/10/2014/143

VITE DIT

50 000 en Belgique

Le secteur horeca représente 50 000 établissements en Belgique dont 15 000 en Wallonie représentant 7 700 employeurs.

Concurrence déloyale

Pierre Van Espen a cité les Communes qui exercent une concurrence déloyale en matière d'organisation de repas ou réceptions, en employant certains de ses membres du personnel, à des jours et heures, hors de leurs horaires normaux, il estime qu'il pourrait aussi y ajouter les clubs sportifs, les écoles et les hommes ou femmes de la profession qui travaillent bénévolement ou au noir.

Le CA de la fédération Horeca Namur-Brabant wallon

Voici la composition du conseil d'administration de la fédération Horeca Namur-Brabant wallon. Président : Pierre Van Espen (Ciney), vice-président Brabant wallon : André Pollet (Nivelles), vice-président Namur : Jean-Louis Mathy (Fosses-la-ville), secrétaire : Marc Horgnies (Gembloux), trésorier : Bernard Torlet (Denée) et une quinzaine de membres représentant tant le secteur des cafés, bistrotts de terroir que des restaurants ou l'hôtellerie et six membres consultatifs.

Et puis maintenant, il y aura des délestages...

Comme si le secteur n'avait pas assez de problèmes, il va devoir se mettre à l'heure des délestages tout en se demandant si tout est fondé et si on ne veut pas créer un climat de sinistrose. Acheter un groupe électrogène (de 2 000 à 15 000 €?), payer le personnel à ne rien faire, connaître un nouveau stress, l'angoisse de ne pas avoir de clients ? «*Autant de nouveautés dont on se serait bien passé*», conclut Pierre Van Espen qui attend un retour des gouvernants pour la viabilité du secteur Horeca.

nous disent qu'on ne fait rien qu'on va faire quelque chose.» Première décision qui n'est pas exceptionnelle mais qui est de nature à raffermir les liens : les réunions se tiendront chez les membres du comité, suivant une tournante.

Quels sont les problèmes de l'heure ? Il y a d'abord celui de celle qu'on a appelé d'un nom regrettable, la black box, lire caisse enregistreuse nouvelle. Plutôt que cet instrument critiqué par les patrons, le secteur souhaiterait un abaissement de la TVA et, par exemple, un taux unique de 12 %. «*Ça, ce serait une aide et on pourrait penser à engager du personnel*, dit Pierre Van Espen. *Nous ne voulons pas investir pour l'État, nous préférons le faire pour nous.*» enchaîne Maxime Baeken. Autre demande : la diminution des charges sociales et le refus de l'abolition du forfait, chez les cafetiers. «*Notre quotidien n'est pas de subir.*»

Prenant un exemple, le président critique le fait que même les Communes organisent leurs propres banquets ou réceptions... Autres récriminations : les exigences de l'Afsca (et ses contrôles) et, tout récemment, au niveau européen, les directives sur les allergènes (incomplètes, d'ailleurs). «*Faudra-t-il se muer en médecin ?*», se demandent les deux représentants de l'horeca. Ils ne reposent pas la directive mais plutôt que ce soit eux qui posent les questions, ils préféreraient que le client expose ses problèmes avant la commande. Et puis il y a la suppression de la période d'essai, l'annonce des deux mois de congé de maladie à prendre en charge par le patron, sans oublier les coûts des cartes de crédit, le peu de commerce qu'entraînent les repas-cadeaux, style Bongo et autres, la pension complémentaire, l'augmentation des accises etc. ■